



LIGUE **PULMONAIRE** GENEVOISE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Rapport du comité de la ligue pour l'année 2013

Organisation et prestations

2013 a été une année de renforcement des prises en charge de nos patients au travers de consultations décentralisées dans un certain nombre de cabinets médicaux. L'objectif poursuivi est de permettre aux patients de bénéficier d'une unicité de lieu et de temps pour leurs consultations CPAP et de les faire pleinement bénéficier d'une collaboration directe entre les prestataires de soins de la ligue et les pneumologues prescripteurs. 2013 a également permis de relancer activement les activités de la LPGE dans les domaines de l'oxygénothérapie, de la ventilation et de l'aide au désencombrement bronchique; activités qui feront partie des objectifs de développement pour 2014.

Personnel

Corollaire de l'organisation des prestations consolidées en 2013, l'effectif de la Ligue pulmonaire genevoise a été renforcé, avec l'entrée en fonction de deux nouvelles collaboratrices. Des changements sont également intervenus au sein de l'équipe administrative, laquelle a été fortement mise à contribution avec l'introduction d'un nouveau système d'information et la configuration d'un nouveau portail téléphonique destinée notamment à offrir une meilleure réponse dans le domaine de l'oxygène.

Comité

Le Comité (bureau) de la Ligue pulmonaire genevoise s'est réuni à six reprises en 2013, dont une séance élargie constituée en assemblée générale.

Collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève

Suite à sa dénonciation à fin 2012, la convention liant la Ligue pulmonaire genevoise aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) a fait place à un nouvel accord qui a intégré la question de la reprise des postes de physiothérapeutes du CAT au sein de l'effectif de la LPGE, la poursuite de la prise en charge des patients apnéiques du CAT par les équipes de la LPGE dans les locaux du Service de pneumologie des HUG ainsi qu'une précision du périmètre d'intervention des infirmier-ères du CAT dont l'activité est financée par la Ligue. Des consultations communes ont également été introduites au Laboratoire du sommeil (Belle-Idée), sur un modèle voisin de celui pratiqué aux cabinets des pneumologues de la Ville.

Collaboration transfrontalière

Le partenariat entre la LPGE et l'*Agir à dom*, partenaire français oeuvrant dans le même domaine d'activité que la Ligue, s'est poursuivi en 2013. Ce partenariat, qui a permis un certain nombre de prises en charge "croisées" (patients genevois sur France ou patients français à Genève) est appelé à se développer au cours des prochaines années.

Journée scientifique

La 27^e journée scientifique de la LPGE s'est tenue le 14 novembre 2013, au Centre de conférences de Varembe, sur le thème "Asthme et hyper-activité bronchique", avec des orateurs provenant des centres hospitalo-universitaires de Genève et de Lausanne, ainsi que des spécialistes romands. La participation (médecins de premier recours, pneumologues, prestataires de soins spécialisés) a été la plus importante de ces dernières années. Cette manifestation est soutenue, par des partenaires de l'industrie, à titre d'exposants et/ou de sponsors.

Recherche

En 2013, CHF 168'209.- ont été consacrés par la LPGE au soutien de cinq projets de recherche (le détail de ces soutiens est indiqué en page 5 du présent rapport). La contribution de la LPGE au fonds de recherche national de la LPS, à hauteur de CHF 27'480.-, s'ajoute au montant alloué aux projets locaux.

Comptes 2013: présentation, rapport du trésorier et révision

Les comptes de l'exercice 2013, qui se bouclent une fois encore de manière satisfaisante, sont présentés en pages 4 et 5. Le rapport du trésorier, qui fournit les commentaires essentiels de ces comptes, est proposé en page 3. Comme les précédentes années, les comptes de l'exercice 2013 ont été révisés par la société Audit & Cie SA (Genève) qui a remis son rapport le 6 mai 2014. Ce rapport est disponible, sur demande, auprès de la direction de la Ligue pulmonaire genevoise.

Conclusion et remerciements

Le Comité de la Ligue pulmonaire genevoise tient à remercier l'ensemble des collaborateurs de la LPGE et les collègues partenaires du Centre antituberculeux et du Laboratoire du sommeil (HUG), ainsi que les prescripteurs partenaires installés en cabinet pour le travail effectué dans l'intérêt des patients et de l'association "Ligue pulmonaire" en général. La Ligue souhaite aussi remercier les pneumologues qui lui adressent leurs patients pour leur confiance et leur fidélité.

Pour le comité:
Dr Laurent Favre, Président ad interim
Bernard Meier, Directeur



Rapport du trésorier pour l'exercice 2013

Les comptes de la Ligue présentent cette année un bénéfice de CHF 4'467.99.-, pour un bilan total de CHF 4'847'611.37, en diminution de CHF 137'879.95.

Les produits se montent à CHF 3'933'649.19, dont CHF 3'682'730.29 (-1.7%) sont générés par la location et vente d'appareils respiratoires, et CHF 71.381.- d'attributions de réserves, les autres postes de revenus, dont la redistribution du Fundraising national de la Ligue pulmonaire suisse pour CHF 96'828.-, ne présentant pas de variations significatives.

Les charges se décomposent principalement comme suit:

- Charges salariales globales: CHF 1'258'987.-, hausse de CHF 130'039.-, en raison principalement du nouveau mode de travail au cabinet des prescripteurs (qui impacte les charges, avec des loyers et des charges salariales dédiées), ainsi que des changements intervenus au niveau de l'équipe soignante en 2013 qui ont conduit à devoir "dédoubler" certaines fonctions pendant quelques temps, générant une augmentation de la masse salariale.
- Entretien, achats de matériel et d'oxygène liquide: CHF 1'157'230.-, en baisse de CHF 66'132.-, l'écart étant imputable aux variations du cycle de renouvellement du matériel.
- Frais administratifs: CHF 123'560.-, en hausse de CHF 23'586.-, augmentation qui devrait être spécifique à 2013, en raison principalement de l'introduction du nouveau logiciel du système d'information.
- Le loyer de CHF 142'803.- reste stable, mais la charge des loyers pour consultations externes s'élève à 54'157.- pour les raisons déjà évoquées.
- Redevances et cotisations dues à la LPS: CHF 239'835.-, en hausse de CHF 7'907.-.
- Les amortissements pour CHF 477'277.- en baisse mécanique liée au changement réglementaire de période d'amortissement initié en 2009 (sur 3 ans pour les appareils, 4 ans dès 2011, et 10 ans pour les locaux).

Le résultat financier présente une moins-value de CHF 18'946.- contre une plus-value de CHF 72'342.- l'an dernier, en raison d'une légère hausse des taux qui a impacté négativement le capital.

A noter au passif du bilan, avant répartition du bénéfice, une dissolution de la réserve pour la recherche de CHF 71'381.- affectée au soutien de plusieurs projets et portée au compte de profits et pertes en raison des exigences de présentation des résultats de la Ligue pulmonaire suisse.

Cette année, l'attribution suivante a été prévue par le bureau de la Ligue: CHF 95'000.- à la réserve générale et CHF 100'000.- à la réserve pour la recherche, cette dernière en prévision des charges qui découlent de la création d'un fonds de recherche de la Ligue pulmonaire au plan national et afin de préserver la capacité de soutien à des projets scientifique "locaux".

Le bénéfice 2013, déjà mentionné de CHF 4'468.-, vient s'ajouter au compte capital du bilan, qui atteint ainsi CHF 1'523'312.-.

Concluons en remerciant une fois encore nos partenaires et nos donateurs.

Hubert Turrettini, Trésorier



Bilan au 31 décembre 2013

(avec chiffres comparatifs de 2012)

	2013	2012
ACTIF	CHF	CHF
Caisse	3'950.25	1'861.90
La Poste	272'276.34	646'462.74
Banque	9'267.57	99'657.47
Portefeuille-titres	2'527'295.00	2'307'200.00
Débiteurs	917'755.20	997'304.85
Impôt anticipé à récupérer	8'449.56	5'831.51
Actifs transitoires	2'937.45	5'142.85
Produits à recevoir	3'560.00	0.00
Appareils respiratoires	894'400.00	686'209.00
Aménagements	196'520.00	235'820.00
Informatique	11'200.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	4'847'611.37	4'985'491.32
	2013	2012
PASSIF	CHF	CHF
Passifs transitoires	448'366.95	703'815.23
TVA à payer	20'108.07	30'626.96
Réserve pour les appareils respiratoires	200'000.00	200'000.00
Réserve générale	532'919.00	437'919.00
Réserve lutte contre le tabagisme	205'000.00	205'000.00
Réserve pour l'enseignement	250'000.00	250'000.00
Réserve pour le personnel	797'976.70	797'976.70
Réserve pour la recherche	869'928.74	841'309.61
Capital	1'523'311.91	1'518'843.92
TOTAL DU PASSIF	4'847'611.37	4'985'491.32
Fortune Legs (hors bilan)	1'670'363.00	1'636'572.00



Compte de profits et pertes de l'exercice 2013

(avec chiffres comparatifs de 2012)

	2013 CHF	2012 CHF
PRODUITS		
Locations et vente appareils respiratoires (CPAP)	2'564'145.55	2'472'759.37
Locations et vente appareils respiratoires (Oxygène)	1'118'584.74	1'273'845.73
Produits des Journées scientifiques	17'320.65	20'727.59
Produits des Journées des directeurs LPS	0.00	21'191.30
Redistribution du Fundraising de la LPS	96'828.00	91'466.00
Affectation réserve pour la recherche	71'380.88	110'534.00
Affectation compensation salaire HUG	0.00	39'759.00
Cotisations et dons	6'011.85	4'545.00
Plus-value sur titres	6'265.00	58'979.00
Revenus titres et intérêts créanciers	53'112.52	56'731.54
TOTAL DES PRODUITS	3'933'649.19	4'150'538.53
CHARGES		
Enseignement thérapeutique	5'015.01	9'700.01
Personnel soignant sous-traitant (CAT-Physios)	40'228.50	227'696.35
Personnel soignant sous-traitant (CAT-Infirmiers)	267'971.10	263'702.75
Personnel sous-traitant (Consultations externes)	112'648.00	26'832.00
Compensation salaire HUG	0.00	39'759.00
Salaires personnel soignant Ligue	495'858.14	198'106.55
Salaires personnel administratif Ligue	337'266.80	363'151.97
Frais des Journées scientifiques	18'796.87	20'151.89
Frais des Journées des directeurs LPS	0.00	28'452.50
Aide financière aux patients	15'000.00	16'400.00
Entretien des appareils respiratoires	8'345.89	37'230.01
Achats petit matériel pour appareils	335'437.85	275'794.25
Achat oxygène liquide	813'446.95	910'338.96
Redevance et cotisations LPS	239'834.95	231'927.61
Loyer et charges	142'802.78	144'449.40
Loyers consultations externes	54'157.50	12'900.00
Frais administratifs	123'560.65	99'974.57
Intérêts et frais bancaires	38'042.99	33'715.91
Moins-value sur titres	37'425.00	7'128.00
Différences de changes	2'855.74	2'524.99
Soutien projets de recherche	168'208.88	202'000.00
Attribution réserve générale	95'000.00	150'000.00
Attribution réserve pour la recherche	100'000.00	300'000.00
Charges sur exercices clos	0.00	7'322.00
Amortissements des appareils et installations	477'277.60	515'781.84
TOTAL DES CHARGES	3'929'181.20	4'125'040.56
RESULTAT DE L'EXERCICE	4'467.99	25'497.97

Provenance et affectation des fonds (pour l'exercice 2013)

	CHF
Provenance des fonds	
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse (LPS)	96'828.00
Fonds de recherche de la LPGE	71'380.88
Total disponible pour affectation	168'208.88
Affectation des fonds	
Intérêt des IGRAs dans le suivi des patients atteints de psoriasis sous traitement biologique (Dr B. Cortés, HUG)	12'000.00
Représentations de la tuberculose et impact sur l'adhérence au traitement. (Dr C. Barrelet, Prof. J.-P. Janssens, HUG, UniGE)*	30'000.00
Affections respiratoires chroniques responsables de décompensations hypercapniques aux Soins intensifs. Analyse étiologique et importance des troubles respiratoires du sommeil. (Dr D. Adler)*	50'000.00
Selective inhibition of soluble TNF but not membrane TNF combined with tuberculosis chemotherapy to improve bacterial clearance and lung pathology caused by mycobacterium tuberculosis (Dr I. Garcia-Gabay, UniGE)	50'000.00
Identification des déterminants cliniques, biologiques et socio-démographiques responsables du délai dans le diagnostic de la tuberculose à Genève ((Dr S. Excoffier, Prof. J.-P. Janssens, HUG)	3'500.00
Combined therapies for patients with sleep apnea or chronic respiratory failure (Prof. O. Contal, LPGE et HESAV)	22'708.88
Total affectations	168'208.88

* poursuite d'un projet déjà soutenu en 2012

Répondre au plus près des attentes et des besoins

Fondée en 1912, la Ligue pulmonaire genevoise déploie son activité dans le domaine des **maladies et affections respiratoires**. Elle prend en charge les patients qui lui sont adressés par les pneumologues pour un suivi dans le domaine des **apnées du sommeil**, certaines insuffisances respiratoires (traitement par **oxygénothérapie** ou **ventilation non-invasive**, notamment), ainsi que par les médecins de premier recours pour des questions relatives à la prévention et à l'enseignement thérapeutique.

La Ligue pulmonaire genevoise équipe et assure l'accompagnement technique des personnes recourant, pour le traitement des apnées du sommeil, à un **CPAP** (continuous positive airway pressure; appareil établissant une pression positive continue de la respiration). Elle prend, d'autre part, directement en charge des patients nécessitant une oxygénothérapie (**concentrateur**, **oxygène liquide**) ou un traitement par **VNI/VNAD**. Par l'intermédiaire du CAT, la Ligue est directement concernée par la prévention et le traitement de la **tuberculose**. Dans ce domaine, elle est mandatée par l'Etat de Genève (règlement K 1 15.01).

Principales modalités de prestations

Les prestations de la Ligue pulmonaire genevoise se déclinent selon différentes modalités dans un souci de renforcement constant de ses exigences qualitatives au bénéfice des patients et des médecins:

- Consultations communes pneumologue-soignant
- Consultations techniques au cabinet du pneumologue
- Consultations ambulatoires en milieu hospitalier
- Consultations à domicile
- Prestations à l'intention des médecins
- Continuité et professionnalisme de la prise en charge
- Collaboration transfrontalière
- Mise à disposition de matériel
- Contribution au développement technologique
- Enseignement thérapeutique
- Soutien à la recherche
- Journée scientifique

Consultations communes pneumologue-soignant

Ces consultations sont menées conjointement par le pneumologue et le prestataire spécialisé de la Ligue pulmonaire. Elles permettent de conjuguer le suivi médical et la prise en charge technique du traitement par CPAP, dans une interaction immédiate entre professionnels, dans l'intérêt direct du patient (unité de temps, de lieu, de moyens).

Ce mode de travail en binôme peut également se réaliser dans les locaux de la Ligue pulmonaire (avec mise à disposition ponctuelle d'un cabinet pour le pneumologue) à la demande du prescripteur.

Consultations techniques au cabinet du pneumologue

Dans les cas où des consultations communes pneumologue-soignant ne sont pas prévues, nos prestataires en soins respiratoires peuvent néanmoins réaliser la prise en charge des patients du pneumologue-prescripteur à son cabinet. Ces consultations sont assurées de manière autonome (exportation des prestations de la Ligue), mais permettent des interactions immédiates avec le pneumologue en cas de besoin et garantissent au patient un lieu unique pour le suivi de son traitement CPAP.

Consultations ambulatoires en milieu hospitalier

Depuis la rentrée de janvier 2013, ce sont des collaborateurs de la Ligue pulmonaire genevoise qui assurent, en tant qu'intervenants externes, l'essentiel des prestations spécialisées dans le domaine des apnées du sommeil au Centre antituberculeux et au Laboratoire du sommeil des HUG.

Consultations à domicile

A la demande du prescripteur, nous assurons les consultations de suivi CPAP au domicile du patient, lorsque celui-ci n'est pas à même de se déplacer.

Prestations à l'intention des médecins

Les prestations de la Ligue pulmonaire genevoise à l'intention des médecins prescripteurs sont notamment les suivantes:

Dans le domaine des apnées du sommeil:

- prise en charge des patients pour la titration, l'équipement et le suivi technique annuel (y.c. oxymétries nocturnes);
- mise à disposition de matériel au cabinet des médecins;
- modalités de collaboration adaptées aux besoins et attentes des prescripteurs.

Dans le domaine de l'oxygénothérapie:

- prise en charge des patients en consultation ou à domicile (approvisionnement en moins de 24 heures);
- portail téléphonique (numéro d'appel unique).

Dans le domaine de la ventilation (VNI/VNAD) ou du désencombrement bronchique (cough assist):

- prise en charge des patients et de leur entourage en consultation ou à domicile.

Continuité et professionnalisme de la prise en charge

La prise en charge du patient par les prestataires spécialisés de la Ligue pulmonaire va bien au-delà de la mise à disposition initiale du matériel: oxymétrie, titration, essais multiples, appréciation de la compliance, recherche du matériel (masque en particulier) le plus adapté, répétition possible des consultations, etc. font partie intégrante du suivi proposé, en concertation avec le prescripteur.

Collaboration transfrontalière: Agir à dom

Une collaboration avec l'*Agir à dom* (www.agiradom.com) est destinée à faciliter l'accès à des prestations - à titre ponctuel (vacances) ou de façon plus continue - de part et d'autre de la frontière pour les patients de la Ligue, et réciproquement.

Mise à disposition de matériel

Selon les besoins des prescripteurs et de manière à permettre des pré-équipements au cabinet en préalable à un suivi par la Ligue, du matériel est mis à disposition des pneumologues.

Contribution au développement technologique

Depuis de nombreuses années, la Ligue pulmonaire genevoise est un partenaire privilégié des principaux fournisseurs d'équipement dans le domaine des soins respiratoires.

Enseignement thérapeutique

Des séances éducatives destinées aux patients, centrées sur leurs besoins et ceux des prescripteurs, ont été développées en collaboration avec le Dr Monique Chambouleyron, pneumologue et spécialiste en éducation thérapeutique du patient, et différents partenaires du réseau sanitaire genevois.

Soutien à la recherche

La Ligue pulmonaire genevoise soutient annuellement plusieurs projets de recherche, principalement dans le contexte hospitalo-universitaire. Au cours des dernières années, des projets émanant d'autres spécialités que la pneumologie ont été soutenus en raison de leur intérêt pour le domaine respiratoire.

Journée scientifique

Chaque année, au mois de novembre, la Ligue pulmonaire genevoise propose une journée thématique sur des problématiques respiratoires destinée aux médecins de premier recours, aux prestataires de soins spécialisés... et aux pneumologues.

Organisation

Comité

Dr Gérald d'Andiran, Dr Laurent Favre (président ad interim¹), Dr Stéphane Grandin, Prof. Jean-Paul Janssens (médecin-référent), Dr Philippe Kehrer (président²), Dr Elisabeth Langenskiöld², M. Bernard Meier (directeur), Prof. Thierry Rochat, Dr Etienne Perrin, M. Hubert Turrettini (trésorier)

Soins

Mmes Olivia Gaillard³, Cécile Karabudak, Suzanne Lupeto⁴, Cécile Sanchez⁵
MM. Houssaine Belkébir³, Olivier Contal, Carlos Rodriguez, Hiromitsu Takahashi

Equipe soignante au Centre antituberculeux des HUG (Service de pneumologie):

- physiothérapeute (CPAP): M. Franck Siebenhaar
- infirmier-ère-s (ventilation non-invasive, oxygénothérapie): Mmes Pamela Berney-Farr, Pascale Hintermann-Bourqui, M. Patrick Pasquina

Administration et logistique

Mmes Stephanie Bellwalder⁷, Angelina Bretton, Vicky Janssens, Suzanne Lupeto², Patricia Rosselló, MM. Jonathan Foglia⁴, Daniel Isgro, Bernard Meier (directeur)

Informatique

ABC Informatique (M. Victor Gabriel)

Comptabilité

Gonet Conseils SA

Révision

Audit & Cie SA

¹ Interim jusqu'au 06.05.2014, reste membre du bureau

² Dès le 07.05.2014

³ Dès le 01.10.2013

⁴ Dès le 01.09.2013

⁵ Remplacements ponctuels en 2013

⁶ Jusqu'au 31.05.2013

⁷ Jusqu'au 31.07.2013

Consultations

CAROUGE

Ligue pulmonaire genevoise (siège social), Av. Cardinal-Mermillod 42-44, 1204 Genève

T: +41 22 309 09 90 | F: +41 22 309 09 91, info@lpge.ch | www.lpge.ch

Horaire: Lu-Ve, 08h30 - 12h00, 13h00 - 17h00 (sur rendez-vous)

Accès

- avec les **transports publics** (TPG):
tram 12, arrêt "Armes", distance 500 mètres à pied par la rue St-Joseph, la rue de la Filature et l'av. Cardinal-Mermillod
bus 11, 21, arrêt "Fontenette", distance 50 mètres à pied par l'av. Cardinal-Mermillod
- en **voiture**: parking du Centre commercial et administratif de Carouge.

CHANTEPOULET (CORNAVIN)

CMSE - Dr Philippe Kehrer, Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève

PETIT-LANCY

Groupe médical du Petit-Lancy, Cabinet du Dr Etienne Perrin, Av. du Petit-Lancy 29, 1213 Petit-Lancy

PLAINPALAIS

Cabinet du Dr Elisabeth Langenskiöld, Rue Hugo-de-Senger 1, 1205 Genève,

SERVETTE

Cabinet du Dr Stéphane Grandin, Rue de la Servette 55, 1202 Genève

CENTRE ANTITUBERCULEUX

HUG - Service de pneumologie, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

BELLE-IDEE

Laboratoire du sommeil, Av. du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg

FRANCE

Agiradom, Z.I. des Bordets, 130, rue des Bernacles, F-74130 Bonneville, Tél. +33 4 50 37 00 64

Partenaire pour l'oxygénothérapie

ProTec Medical Sàrl, Rue François-Bellot 3, 1206 Genève, Tél. 022 789 21 43



LIGUE PULMONAIRE GENEVOISE



27^e journée scientifique de la Ligue pulmonaire genevoise

Asthme et hyper-réactivité bronchique

Genève, 14 novembre 2013

09h15 - 15h30

Centre de Conférences de Varembe (CCV)

Chaque année, la Ligue pulmonaire genevoise (LPGE) organise une journée scientifique sur un thème de pneumologie à l'intention des médecins internistes, généralistes, pneumologues, pédiatres, allergologues, oto-rhino-laryngologistes et oncologues de Suisse romande et de la France voisine. Cette journée est également ouverte aux prestataires de soins respiratoires (physiothérapeutes, infirmiers, etc.)

La 27^e journée scientifique est organisée avec la participation et le soutien de nombreux sponsors et exposants.